



VOILE INNOVATION FORMATION - VIF

CQP INITIATEUR VOILE

PROGRAMME DE FORMATION

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET DUREE DE FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

UCC 1 : SECURISER LE CONTEXTE DE LA PRATIQUE (16H)

UCC 2 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ATTITUDES PREVENTIVES CHEZ LES PRATIQUANTS (16H)

UCC 3 : PERMETTRE UN TEMPS DE PRATIQUE MAXIMAL: (24H)

UCC 4 : ENTRETENIR L'ENGAGEMENT DES PRATIQUANTS : (24H)

UCC 5 : INTERVENIR POUR ACCELERER LES PROGRES DES PRATIQUANTS: (40H dont 20H avec public)

UCC 6 : EVALUER LE NIVEAU D'AUTONOMIE DES PRATIQUANTS : (40H dont 20H avec public)

PUBLIC VISE

Tout public

DUREE

160 h dont 40h avec public réparties sur 25 journées.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Avoir 16 ans

Etre licencié à la FFVoile

Les 4 Unités de Compétences Techniques

UCT 1: niveau 4 FFVoile croisière

UCT 2: permis bateau (uniquement pour CQP-IV)

UCT 3: attestation de formation à la conduite à tenir face à un accidenté nautique ou AFPS ou PSC1

UCT 4: attestation de natation 100 m avec passage sous un obstacle en surface de 1 m de long

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Formation en présentiel mélangeant aspect théorique en salle et mises en pratiques sur l'eau.

Fourniture d'un guide de formation moniteur, d'un livret d'accueil, d'un document de suivi de stagiaire afin d'apprécier vos évolutions et de vous auto-évaluer.

Les parties théoriques peuvent être effectuées au CJC de Corse ou sur l'un de nos bateaux de 9 et 12 mètres.

Les parties pratiques s'effectuent sur les mêmes bateaux.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

UCC1 SECURISER LE CONTEXTE DE LA PRATIQUE (16H)

a) Appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure

Appliquer les procédures d'organisation du plan d'eau, les procédures adaptées de communication. Vérifier le matériel de sécurité utilisé pour la séance à venir.

b) Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident

Prioriser les actions à réaliser. Eviter le sur accident, réduire les délais d'intervention des secours, en cohérence avec les spécificités du support encadré et du dispositif de sécurité de la structure.

c) Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation

Prendre connaissance des informations météo recueillies dans la structure. Evaluer la difficulté posée par les conditions du jour (hauteur d'eau ; courant, vent, état de la mer...). Prévoir l'organisation du départ, de la navigation et du retour à terre par rapport à ces conditions; respecter les consignes du Responsable Technique Qualifié en la matière.

d) Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel

Organiser la manutention du matériel, sa préparation et son aménagement en cours de séance. Utiliser correctement le moteur pour remorquer, aborder les supports, récupérer un pratiquant. Se décentrer de la conduite au moteur

Voile Innovation Formation Rés. Cala di Sole Bât A3, Rue Elie Exiga 20 090 AJACCIO

N° SIRET : 44142575800022 – NDA : 94202072320

Mail : info@vif2a.com Téléphone : +33 6 83 39 81 85

UCC2 FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ATTITUDES PREVENTIVES CHEZ LES PRATIQUANTS (16H)

a) Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir (environnement, matériel, humain)

Justifier le choix d'une zone de navigation et en présenter les difficultés. Expliquer les précautions d'utilisation spécifiques au support utilisé. Informer sur les risques traumatiques liés à la pratique en plein air.

b) Inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe

Définir des procédures de communication à distance entre pratiquants. Evaluer le temps et la distance séparant des autres pratiquants. Identifier un pratiquant en difficulté.

c) Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection

Vérifier l'adaptation du matériel fourni (support et tenue de navigation), l'ajuster, le régler ou l'adapter avant et en cours de navigation. Sensibiliser à l'importance de son propre équipement.

d) Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation

Expérimenter des zones d'abri et de regroupement, des procédures d'attente et d'intervention de sécurité entre pratiquants.

UCC 3 : PERMETTRE UN TEMPS DE PRATIQUE MAXIMAL : (24H)

a) Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance

Préparer le mouillage, les regroupements... Se créer des outils et des routines d'organisation technique et matérielle. Limiter l'organisation et les mises en place au nécessaire et suffisant.

Faire des briefings courts, limités aux ambitions majeures pour la séance et les pratiquants considérés. Vérifier le matériel en amont de la séance...

b) Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant

Organiser les transitions pour ne pas stopper l'activité des pratiquants (routines d'auto organisation des pratiquants lors des phases de préparation à terre et d'attente sur l'eau).

Solliciter les pratiquants pour les rendre actifs sur les différentes phases de la séance...

c) Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public

Respecter les caractéristiques des publics (tranche d'âge en particulier) et l'alternance travail-récupération (ex : placer judicieusement les moments de bilan individuel et collectif en cours de séance) ...

d) Favoriser l'auto organisation des pratiquants

Proposer des outils d'auto organisation type check- liste. Promouvoir l'entraide, confier des responsabilités.

UCC 4 : ENTRETENIR L'ENGAGEMENT DES PRATIQUANTS : (24H)

a) Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation

Construire et actualiser le projet de navigation avec les pratiquants. Se positionner pour mettre à jour, orienter, susciter le projet (valoriser l'action des pratiquants, leur témoigner de l'intérêt).

Evaluer en continu le degré d'implication du public.

b) Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets

Faire des choix et exploiter le matériel, les conditions, les caractéristiques du site pour garantir la poursuite du projet.

Prendre en compte les objectifs et l'éventuelle commande de la structure.

c) Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage

Régler les supports pour faciliter le pilotage. Organiser la situation d'animation pour qu'elle fasse appel aux acquis des pratiquants et qu'elle leur propose des obstacles spécifiques au niveau visé.

d) Entretenir la convivialité et l'échange

Adapter son discours et son attitude au public encadré ; se montrer concerné par le ressenti des pratiquants ; répartir son attention, son écoute et ses interventions équitablement entre les pratiquants ; favoriser l'échange entre les pratiquants.

UCC 5 : INTERVENIR POUR ACCELERER LES PROGRES DES PRATIQUANTS : (40H dont 20H avec public)

a) S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant

Observer : s'extraire de la mise en place, se dégager du temps, être en position d'observer et se placer pour voir. Instaurer le dialogue. Utiliser la carte progression pour caractériser ce que fait ou ne fait pas le pratiquant.

b) Interpréter les conduites

Interpréter les conduites en fonction de sa propre expérience, de ses connaissances des fondamentaux de l'activité, d'un répertoire d'images de référence, mais aussi de ce qu'en dit le pratiquant.

c) Orienter l'activité du pratiquant

Lui donner des repères, des critères de réussite, des consignes d'action. Lui faire une démonstration de ce que l'on attend de lui.

d) Aménager la tâche proposée

Simplifier ou complexifier la situation. Aménager le matériel et les commandes du support. Individualiser les consignes. Proposer un exercice.

UCC 6 : EVALUER LE NIVEAU D'AUTONOMIE DES PRATIQUANTS : (40H dont 20H avec public)

a) Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants

Organiser l'évaluation en continu et éventuellement des situations spécifiques d'évaluation.

Donner au pratiquant des occasions de s'auto évaluer. Diversifier les modes et les moments de questionnement et d'analyse

b) Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin-environnement)

Utiliser la carte progression et identifier les opportunités pour évaluer les différentes étapes des trois domaines.

c) Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

Confronter les pratiquants à des situations correspondant aux prérogatives validées par le niveau (élargissement du périmètre de navigation, supervision plus ou moins importante du moniteur ; capacité à évaluer ses limites)

d) Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club (école, loisir sportif et compétitif...)

Inscrire son action dans le cadre du projet de la structure; promouvoir les produits et activités fédéraux ; faire le lien entre le niveau et les aspirations du pratiquant pour le conseiller dans ses choix d'activité après le stage ou la leçon. Inciter les pratiquants à rejoindre une pratique de compétition.

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Louis DURET, BEES 1 Voile (2001), Chef de base Voile Innovation Formation (2004), Formateur BEES1 Habitable (2002), Formateur UC 4 BPJPS nautisme (2002-2005), formateur moniteur FFVoile 1^{ier} et 2^{ème} degrés (2006) Formateur National FFVoile CQP Voile (2012)

LES MOYENS D'EVALUATION MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

- la liste d'émargement à la demi-journée

- le certificat de réalisation

- Accès permanent au suivi des validations des différents UTC et UCC sur le livret de formation dématérialisé de la Fédération Française de Voile avec notification par mail automatique.

- Validation des items et évaluations certificatives

La validation des items n'est pas chronologique, les unités de compétences ne sont acquises que lorsque tous les items sont validés. Les évaluations comportent des épreuves écrites et pratiques.

Les épreuves écrites sont sous forme de QCM ou questions simples

Trois types d'évaluations pratiques.

type 1: épreuve pratique en situation d'urgence simulé

type 2: 3 séquences d'évaluations avec public d'usagers d'école de voile

type 3: épreuve de pratique pédagogique en auto encadrement

Les items b et d de l'UCC1 font l'objet d'une évaluation de type 1

Les items de l'UCC 6 font l'objet d'une évaluation de type 2

Les items de l'UCC 2, 3, 4, 5 et les items a et c de l'UCC1 font l'objet d'une évaluation de type 3

PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

Le Certificat de Qualification Professionnelle d'Initiateur Voile (CQP-IV) est un diplôme de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF), mis œuvre par la Fédération Française de Voile et ses structures affiliées.

Le règlement du CQP-IV est consultable sur ce lien :

https://espaces.ffvoile.fr/media/90125/re%CC%80glement_cqp_initateur_voile.pdf

Fiche RNCP N°31890 :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31890/>

Le CQP-IV permet d'encadrer :

- Sous supervision d'un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives en voile de niveau IV (BPJEPS, BEES 1°) ou supérieur (DEJEPS, DESJEPS, BEES 2°)

- Dans la limite de 500h/an maximum si rémunération.

- Tout public, y compris scolaire.

- Jusqu'à 60MN d'un abri pour la croisière.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAI D'ACCES A NOTRE FORMATION :

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de remplir la fiche d'inscription qui se trouve sur le site internet dans l'onglet « formations » - « CQP IV » puis nous la renvoyer par mail info@vif2a.com ou par voie postale à *la Résidence Cala di Sole Bâtiment A3 rue Elie Exiga 20090 Ajaccio* minimum 20 jours avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter

Louis DURET Mob : +33 6 83 39 81 85 Mail : info@vif2a.com

TARIF :

2580 € TTC

CONTACT

Louis DURET Mob : +33 6 83 39 81 85 Mail : info@vif2a.com